



Lycée Général et Technologique Victor Hugo



Madame, monsieur,

Nous vous informons que la réinscription de votre enfant aura lieu

de 08 HEURES A 18 HEURES NON STOP

Les CPE

Référence

Dossier suivi par

Téléphone

04 90 63 12 32

Fax

04 90 63 98 91

Mél.

ce.0840016L

@ac-aix-marseille.fr

139 Av. Victor Hugo

BP.70273

84208 CARPENTRAS

cedex

<i>Pour les élèves de</i>		<i>Dates</i>
1 ^{ère} générale L/ES/S entrant en terminale L/ES/S	→	11 et 12 juin journée 13 juin matin
1 ^{ère} technologique STMG et ST2S entrant en terminale STMG et ST2S	→	13 juin après-midi 14 et 15 juin journée
Seconde entrant en 1 ^{ère} générale ou technologique Redoublants en seconde	→	18 au 22 juin journée 23 juin matin

REINSCRIPTION : LES DOCUMENTS SERONT A REMPLIR SUR PLACE PAR LES REPRESENTANTS LEGAUX.

Vous voudrez bien vous munir des pièces suivantes :

- 2 photos d'identité
- Si les parents sont séparés, 1 copie du jugement du tribunal
- 1 Relevé d'Identité Bancaire
- 12 € (chèque ou espèces) pour l'adhésion à la Maison Des Lycéens (cotisation facultative).

DEMI-PENSION et INTERNAT

- Les modalités d'inscription et de règlement vous seront précisées à l'intendance qui vous accueillera :
 - les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30
 - le mercredi de 08 heures à 12 heures.
- Vous voudrez bien vous munir d'un chèque pour la pension ou la demi-pension selon le tarif choisi.
- La présence de l'élève est obligatoire (pour les nouveaux entrants) afin d'enregistrer la biométrie.